

# COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 14 Octobre 2024

Date de convocation : 08/10/2024

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 017-211700869-20241014-D202408041-DE



Délibération N° 2024/08/041

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 25

Quorum : 14

**OBJET : CONVENTION EAU 17 TRAVAUX DU  
PARVIS DE L'EGLISE**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : LE MENI Nadège pouvoir à BOTON Monique, GIRAUDEAU Samuel pouvoir à WATTEBLED Stéphane, GUÉRIN Florian pouvoir à MORAUD Laurent.

Excusés : CANUS Daniel, LATOUCHE Céline

Secrétaire de séance : ALIGANT Sylvie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la signature d'une convention avec Eau 17 concernant le renouvellement des réseaux d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable du secteur St Pierre.

Eau 17 réalise les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur le secteur « Saint-Pierre » à Chaniers (rue plantagenet, place Saint-Pierre, impasse Saint-Pierre). Les travaux de réfection sont prévus uniquement sur la largeur des tranchées.

Au vu de l'état du revêtement actuel en béton désactivé assez dégradé sur la place Saint-Pierre et l'impasse Saint-Pierre, la commune de Chaniers souhaiterait que le programme initial de réfection soit revu afin d'améliorer de manière globale l'aspect de la place et de l'impasse. Elle propose en contrepartie que la réfection des tranchées rue Plantagenet soit effectuée en enrobés à chaud (au lieu de béton désactivé).

Afin de simplifier la coordination et la planification de ces travaux d'aménagement de voirie, les deux parties ont convenu de se rapprocher pour faire en sorte que la commune de CHANIERES assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie et qu'EAU 17 lui verse une participation financière à la hauteur des travaux de réfection initialement prévus.

Le montant de la participation financière du Syndicat des Eaux est de 26 500 € H.T. Il correspond au montant du détail estimatif du marché (eau potable + assainissement) prévu pour la reprise des bétons lavés (28000 € HT) ôtés des surfaces à réaliser rue Aliénor d'Aquitaine (équivalent à un montant de 1 500 € HT).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise M le Maire à signer la convention avec Eau 17.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits  
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

La secrétaire de Séance

Éric PANNAUD

Sylvie ALIGANT



Acte rendu exécutoire après  
dépôt en sous-préfecture et  
publication ou notification le